
Séance du 20 mai 2025

N° 2025.04.05

Objet : FINANCES – Mutualisation du Portail Famille Touraine Vallée de l'Indre et du logiciel associé entre la CCTVI et la Commune de Monts - Convention

Date de Convocation Le vingt mai deux mille vingt-cinq, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le quatorze mai deux mille vingt-cinq, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Laurent RICHARD, Maire.
Le 14 mai 2025

Nombre de conseillers **Etaient présents :**
M. Laurent RICHARD, Maire,
En exercice : 23 Mme Guylène BIGOT, M. Pierre LATOURRETTE, Mme Sandrine PERROUD,
Mme Katia PREVOST, M. Alain JAOUEN, Mme Bénédicte BEYENS, Maires-adjoints,
Présents : 14 M. Daniel BATARD, M. Eric HENNEGUELLE, M. Philippe BEAUVAIS, M. Alain BARON,
M. Frédéric GRILLET, Mme Béatrice ODINK, M. Dominique GALLOT,
Absents : 03 Conseillers Municipaux.

Représentés : 06 **Pouvoirs :**
M. Alain SALMON à Mme Guylène BIGOT,
Mme Martine DELIGEON à M. Dominique GALLOT,
Mme Sophie RANDUINEAU à Mme Bénédicte BEYENS,
Mme Katia CHAUVET à Mme Sandrine PERROUD,
Mme Christelle ROMEO à M. Philippe BEAUVAIS,
M. Hervé CALAS à M. Laurent RICHARD.

Votants : 20

Absents excusés : Mme Cécile LE TELLIER, Mme Karine WITTMANN-TENEZE
et Mme Silvia GOHIER-VALERIOD

Secrétaire de séance : Mme Katia PREVOST

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre a conclu un marché relatif à l'acquisition, l'installation, la mise en œuvre et la maintenance d'un logiciel full web de gestion des activités Petite Enfance, Enfance, Jeunesse incluant un Portail Famille avec l'entreprise ABELIUM Collectivités.

Dans le cadre d'une mutualisation de logiciel et du Portail Familles, il est proposé d'en étendre l'accès aux communes et/ou associations qui gèrent les activités :

- Restauration scolaire,
- Scolarité,
- ALSH,
- Ecole de musique.

Afin de simplifier les démarches des familles, il est proposé que la Commune de Monts conventionne avec Touraine Vallée de l'Indre pour accéder au logiciel de la communauté de communes. Ainsi les familles pourront utiliser le même outil pour inscrire leurs enfants aux différentes activités qu'elles soient gérées par la CCTVI ou la Commune.

Pour ce faire, la Commune achète son propre module pour les activités mais accèdent via Touraine Vallée de l'Indre à une base de données commune (Fiche famille, Fiche enfant) et utilise le Portail Famille comme espace dématérialisé pour gérer son activité avec les familles.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L.2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération ;

Considérant que l'intérêt pour les familles d'une mutualisation du portail famille entre la CCTVI et la Commune de Monts ;

Considérant que pour permettre l'interaction entre la CCTVI et la Commune de Monts, attribuer le rôle de chacun et répartir l'impact financier, il convient de conventionner ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **D'approuver** les termes de la convention dans le cadre de l'extension du Portail Famille du service Petite Enfance Enfance Jeunesse et du logiciel associé ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer ladite convention ;
- **De dire** que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget 2025 que ce soit en fonctionnement et en investissement ;
- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Katia PREVOST

Le Maire,
Laurent RICHARD

